

Le Recteur rencontre les lycéens

Mercredi 26 mars, Christophe Prochasson, Recteur de l'académie de Caen, a présidé le deuxième Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL) qui s'est tenu au rectorat de l'académie de Caen.

Les lycéens y ont passé la journée : après s'être réunis le matin par groupes de travail puis avoir déjeuné avec le recteur autour d'échanges informels, les délégués ont émis leurs propositions lors de la séance du CAVL de l'après-midi. Certaines d'entre elles émanaient des départements, d'autres de la réunion nationale qui faisait suite aux interdépartementales.



A partir des quatre axes déterminés par la commission en vue de l'acte 2 de la vie lycéenne : « faire vivre la démocratie au lycée », « promouvoir l'engagement lycéen », « favoriser le bien être au lycée », « donner sens à la laïcité », les lycéens ont fait différentes propositions toutes plus riches les unes que les autres. Afin de promouvoir le bien être au lycée, il a par exemple été proposé de créer un partenariat entre élèves tuteurs et élèves « décrocheurs ». Pour promouvoir l'engagement lycéen, il a été question de valoriser l'engagement des représentants dans les procédures en ajoutant une rubrique « engagement » sur le livret et sur le dossier post-bac ainsi que la création d'un logo pour plus de visibilité. De même, afin de faire vivre la démocratie dans la vie lycéenne, les représentants ont proposé de donner un pouvoir décisionnel au CVL et d'organiser un congrès national des élus. Enfin, pour valoriser la place des agents au sein des établissements et améliorer leur reconnaissance, les lycéens ont travaillé le matin avec la DRH du conseil régional dont ils avaient souhaité la présence. Il en est ressorti la proposition d'organiser un concours qui aboutirait à la mutualisation des meilleurs projets.

Monsieur le Recteur a salué la richesse des échanges, la maîtrise des sujets et l'investissement des lycéens.